



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1117) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION «L'ORCHESTRE ETESIAS», A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° DM-25-341**  
**EN DATE DU 10 OCTOBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son président Monsieur Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 30 septembre et 2 octobre 2025 et le 23 juin 2026 de 9h00 à 16h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son président Monsieur Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, une convention de location de salle pour un montant de 244,13 € T.T.C (deux cent quarante-quatre euros et treize centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 30 septembre et 2 octobre 2025 et le 23 juin 2026 de 9h00 à 16h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251010-lmc1H13561H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/10/2025  
Date de Publication : 10/10/2025